Nations Unies S/2000/909



Conseil de sécurité

Distr. générale 26 septembre 2000

Original: français

Lettre datée du 21 septembre 2000, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

Comme vous le savez, M. Mohamed Sahnoun, en sa qualité de Conseiller spécial du Secrétaire général, a activement participé aux efforts déployés pour contribuer à régler le conflit entre l'Érythrée et l'Éthiopie, en particulier en appuyant la médiation de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). L'action de l'OUA a abouti à la signature, le 18 juin 2000, de l'Accord de cessation des hostilités et l'Organisation des Nations Unies a été associée aux efforts visant à faciliter sa mise en application en déployant la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée (MINUEE).

Il reste à régler un certain nombre de questions avant qu'un accord de paix global ne puisse être conclu. Il convient de noter à cet égard que l'Accord de cessation des hostilités établit un lien entre la fin de la mission de maintien de la paix des Nations Unies et l'achèvement du processus de délimitation et de démarcation de la frontière commune. Il serait souhaitable que M. Sahnoun continue d'être associé aux efforts faits pour appuyer l'action de médiation entreprise par l'OUA en vue d'un accord de paix global.

M. Sahnoun suit par ailleurs l'évolution de la situation dans d'autres pays de la sous-région de la corne de l'Afrique, en particulier la Somalie et le Soudan, et il m'a représenté dans les réunions qu'ont tenues sur les deux pays l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et son Forum des partenaires. En ce qui concerne la Somalie, en dépit des importants progrès réalisés dans le cadre de l'initiative de paix de Djibouti sur la Somalie, il reste à l'Organisation des Nations Unies beaucoup à faire pour aider le peuple somalien à parvenir à un règlement global du conflit dans son pays.

Pour ces raisons, j'ai l'intention de solliciter la prorogation de la nomination de mon Conseiller spécial jusqu'au 31 décembre 2001.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) Kofi A. Annan

00-65984 (F) 260900 260900